Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600537-20251216-20251216087-DE

Département du Morbihan

Mairie
ELVEN
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à 19h, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GICQUEL, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 8 décembre 2025

Présents (19) : M. GICQUEL, Mme MAINGUY, M. LE TRIONNAIRE, Mme THIBAULT-CHABANIER, M. VICAUD, Mme LE BLEVENEC, M. DAVID, Mme DINHAM, M. JEGOUSSE, M. BALLIER, M. LE MEYEC, M. TOUSSAINT, Mme MALINGE, M. CAUDAL, Mme HERVOCHON, M. GUIDOUX, Mme LE CLAINCHE, Mme PERRIER, M. BAGES.
Absents excusés (8) : Mme LE BOURSICAUD-GRANDIN (pouvoir à Mme LE BLEVENEC), Mme PESTY (pouvoir à Mme THIBAULT), M. SIG (pouvoir à M. DINHAM), M. DE GOVE (pouvoir à M. LE TRIONNAIRE), Mme VOGT (pouvoir à M. GUIDOUX), Mme DE CHARETTE (pouvoir à M. BALLIER), Mme SARGENT (pouvoir à Mme MAINGUY), M. TEXIER.
Absents (2) :. M. MIGNOT, Mme KERHERVE.
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Mme LE BLEVENEC

2025/087 Acquisition des parcelles G669, F1160 et F1161 à Penrho

M. le Maire précise que la commune souhaite acquérir les parcelles G669, F1160 et F1161, auprès de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération (GMVa) à Penrho, route de Sulniac.

Ces parcelles d'une surface de 2,75 ha permettront à la commune de constituer une réserve foncière, notamment dans la perspective de futures mesures de compensation des atteintes à la biodiversité.

Ces terrains recouvrent des parcelles non bâties de nature agricole.

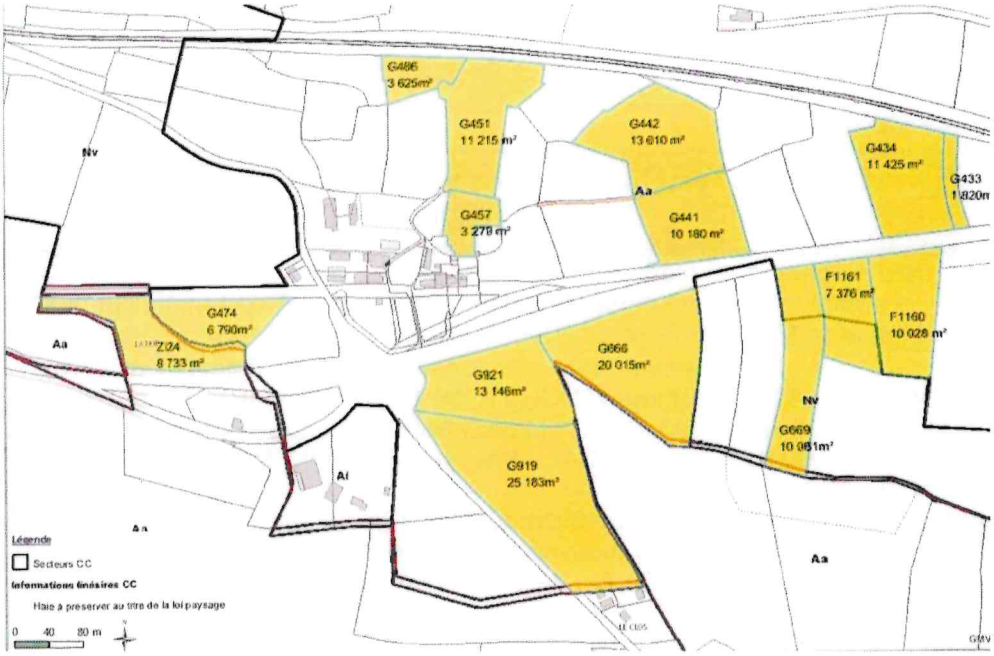
Parcelle	Surface
G669	10 081 m²
F1160	10 028 m²
F1161	7 376 m²
Total	**27 485 m²**

GMVa, par décision du Président et après avis des domaines (cf. annexe), accepte la cession des parcelles à 0,46€/m², soit 12 643,10€.

Les frais d'acte d'achat étant à la charge de la commune d'ELVEN.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600537-20251216-20251216087-DE

Localisation :



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** l'acquisition des parcelles G669, F1160 et F1161, d'une superficie de 27 485 m², auprès de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, au prix de 0,46€/m² ;
- **DE DIRE** que les frais d'acte d'achat seront pris en charge par la commune.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à l'achat, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Pour : 26 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait à ELVEN, le 18 décembre 2025

Le Maire
Gérard GICQUEL

MAIRIE D'ELVEN
56250 (Morbihan)

La secrétaire de séance
Sabrina LE BLEVENEC